



Lettre ouverte contre la taxe sur les petits colis

À l'attention des décideurs politiques,

En tant que réparateur informatique indépendant, je souhaite attirer votre attention sur l'impact que

pourrait avoir la future taxe de 2 EUR sur chaque colis importé de moins de 150 EUR, telle qu'annoncée dans le cadre du budget 2026.

Cette mesure, bien que pensée pour freiner l'essor des plateformes étrangères de e-commerce,

touche en réalité des professionnels locaux comme moi, qui commandons à l'unité des pièces

détachées spécifiques pour prolonger la vie des équipements électroniques. Chaque pièce est

différente, et les modèles sont nombreux. Il est donc impossible de mutualiser les commandes ou

d'anticiper des stocks.

Avec 800 millions de petits colis importés chaque année en France, cette taxe représenterait jusqu'à

1,6 milliard d'euros. Elle frapperait sans discernement les acteurs de l'économie circulaire, comme

les réparateurs, alors que ceux-ci sont les piliers de la lutte contre l'obsolescence programmée.

Je demande à ce que cette taxe soit révisée afin d'exclure ou de compenser les professionnels de

la réparation engagés dans une démarche responsable, locale et durable.

Respectueusement,

Anthony

Taktik Informatique